

**DECISION de renouvellement n° 24.22.370.001.1 du 2 juillet 2024**  
portant renouvellement d'agrément pour la vérification périodique des  
dispositifs et ensembles de conversion de volume de gaz de type 1

**Le Préfet du département des Bouches-du-Rhône,**

**Vu** le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

**Vu** l'arrêté du 31 décembre 2001 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret susvisé, notamment ses articles 38 à 43 ;

**Vu** l'arrêté du 11 juillet 2003 fixant certaines modalités du contrôle métrologique des ensembles de conversion de volume de gaz et des voludéprimomètres ;

**Vu** l'approbation du 29 mai 1985 de la marque D 13 au bénéfice de la société SEVME Informatique installée : 792, avenue de La Fleuride, ZI Les Paluds - 13400 AUBAGNE ;

**Vu** la décision n° 05.22.100.001.1 du 6 janvier 2005 transférant l'approbation de cette marque au bénéfice de la société SEVME Informatique & Services (SIS) ;

**Vu** la décision n° 04.22.370.001.1 du 9 septembre 2004 modifiée et renouvelée par les décisions n° 08.22.370.001.1 du 22 décembre 2008, n° 12.22.370.002.1 du 20 août 2012, n° 16.22.370.001.1 du 20 juillet 2016 et n° 20.22.370.001.1 du 1<sup>er</sup> septembre 2020, agréant la société SEVME Informatique & Services (SIS) pour réaliser la vérification périodique des ensembles de conversion de volume de gaz de type 1 ;

**Vu** la décision ministérielle du 21 octobre 2015 établissant les exigences spécifiques complémentaires applicables aux systèmes d'assurance de la qualité des organismes désignés ou agréés pour la vérification des instruments de mesure réglementés ;

**Vu** l'accréditation COFRAC n° 3-1392 révision 3 valide jusqu'au 31 décembre 2028 ;

**Vu** l'arrêté du 14 avril 2021 du préfet des Bouches du Rhône, publié au recueil des actes administratifs le 14 avril 2021 portant délégation de signature à M. Jean-Philippe BERLEMONT, directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**Considérant** les conclusions de la visite de surveillance réalisée par un agent de la DREETS le 20 juin 2024 ;

Sur proposition du Directeur Régional de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ;

**Décide :**

**Article 1er :**

L'agrément délivré par la décision n° 20.22.370.001.1 du 1<sup>er</sup> septembre 2020 à la société SEVME Informatique & Services (SIS - 792, avenue de la Fleuride, ZI Les Paluds - 13400 AUBAGNE) pour la réalisation de la vérification périodique des dispositifs et ensembles de conversion de volume de gaz de type 1 (indissociables), est renouvelé pour une durée de 4 ans à compter du 8 septembre 2024, sous réserve du maintien de l'accréditation COFRAC susvisée.

**Article 2 :**

Au moins trois mois avant la date d'échéance de la présente décision, la société SEVME SIS devra effectuer sa demande de renouvellement auprès de l'autorité en charge de la Métrologie Légale.

**Article 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet du département des Bouches du Rhône dans un délai de deux mois après sa notification. Elle peut également être déférée auprès du tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou dans un délai de deux mois à compter du rejet du recours gracieux.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :**

La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargée de s'assurer de l'application de cette décision.

Fait à Marseille, le 2 juillet 2024

**Pour le Préfet et par délégation,  
le Directeur régional l'économie, de l'emploi, du travail et  
des solidarités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Par subdélégation, le Chef du service de la métrologie  
légale**

A blue ink signature, appearing to be 'FS', is written over a blue oval-shaped stamp or seal.

**Frédéric SCHNEIDER**